

# AVIS DE MARCHÉ DE FOURNITURES

## Marché de fourniture de 3 500 bovins dans les cinq Provinces d'intervention du PPCDR - BURUNDI

**1. Référence de publication :** EuropeAid/130148/D/SUP/BI

**2. Procédure**

Ouverte internationale

**3. Programme**

FED

**4. Financement**

Programme Post Conflit de Développement Rural (P.P.C.D.R.)

CONVENTION DE FINANCEMENT N° 9570 / BU (9 ACP BU 019)

**5. Pouvoir adjudicateur**

République du Burundi – Ministère des Finances, Ordonnateur National du FED

### SPÉCIFICATIONS DU MARCHÉ

**6. Description du marché**

L'objet du marché est la fourniture de **3 500 bovins** dont 3.150 génisses et 350 taureaux frisons de race pure ou améliorée.

**7. Nombre et intitulés des lots**

Le marché est scindé en cinq (05) lots correspondant aux effectifs prévus pour la province et les communes tel qu'indiqué dans le tableau suivant :

Lot n°	Province/Intitulé du lot	Phase / Calendrier de livraison	Lieu de destination / Commune	Effectifs		
				Taureaux	Génisses	Total
1	KIRUNDO	Janvier 2011	7 communes	14	126	140
		Mars 2011	7 communes	14	126	140
		Mai 2011	7 communes	14	126	140
		Septembre 2011	7 communes	14	126	140
		Novembre 2011	7 communes	14	126	140
			<b>Total</b>	<b>70</b>	<b>630</b>	<b>700</b>

<b>2</b>	<b>MUYINGA</b>	Janvier 2011	7 communes	14	126	140
		Mars 2011	7 communes	14	126	140
		Mai 2011	7 communes	14	126	140
		Septembre 2011	7 communes	14	126	140
		Novembre 2011	7 communes	14	126	140
			<b>Total</b>	<b>70</b>	<b>630</b>	<b>700</b>
<b>3</b>	<b>CANKUZO</b>	Janvier 2011	5 communes	14	126	140
		Mars 2011	5 communes	14	126	140
		Mai 2011	5 communes	14	126	140
		Septembre 2011	5 communes	14	126	140
		Novembre 2011	5 communes	14	126	140
			<b>Total</b>	<b>70</b>	<b>630</b>	<b>700</b>
<b>4</b>	<b>RUYIGI</b>	Janvier 2011	7 communes	14	126	140
		Mars 2011	7 communes	14	126	140
		Mai 2011	7 communes	14	126	140
		Septembre 2011	7 communes	14	126	140
		Novembre 2011	7 communes	14	126	140
			<b>Total</b>	<b>70</b>	<b>630</b>	<b>700</b>
<b>5</b>	<b>RUTANA</b>	Janvier 2011	6 communes	14	126	140
		Mars 2011	6 communes	14	126	140
		Mai 2011	6 communes	14	126	140
		Septembre 2011	6 communes	14	126	140
		Novembre 2011	6 communes	14	126	140
			<b>Total</b>	<b>70</b>	<b>630</b>	<b>700</b>
			<b>TOTAL</b>	<b>350</b>	<b>3 150</b>	<b>3 500</b>

# CONDITIONS DE PARTICIPATION

## 8. Éligibilité et règle de l'origine

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions aux personnes physiques et aux personnes morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires) des États ACP et des États membres de l'Union européenne, ainsi qu'aux organisations internationales, tel qu'autorisée par l'instrument applicable au programme au titre duquel le marché est financé (voir rubrique 22 ci-après). Tous les biens fournis dans le cadre du présent marché doivent être originaires de ces pays.

## 9. Situations d'exclusion

Les soumissionnaires doivent fournir une déclaration signée, incluse au formulaire de soumission pour un contrat de fournitures, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées au point 2.3.3 du *Guide pratique des procédures contractuelles dans le cadre des actions extérieures de la CE*.

## 10. Nombre d'offres

Les soumissionnaires peuvent soumettre seulement une offre par lot. Les offres ne portant que sur une partie d'un lot ne seront pas prises en considération. Tout soumissionnaire peut indiquer dans son offre qu'il consentira une remise au cas où son offre serait retenue pour plusieurs lots. Les soumissionnaires ne peuvent pas soumettre une offre pour une variante en plus de leur offre pour les fournitures requises dans le dossier d'appel d'offres.

## 11. Garantie de soumission

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie de soumission de **4 000 euros par lot** lors de la remise de leur offre. Cette garantie sera restituée aux soumissionnaires non retenus une fois que l'appel d'offres aura été mené à terme, et à l'attributaire ou aux attributaires après la signature du contrat par toutes les parties. Cette garantie sera utilisée si le soumissionnaire n'honore pas toutes les obligations stipulées dans l'appel d'offres.

## 12. Garantie de bonne exécution

Il sera demandé à l'attributaire de fournir une garantie de bonne exécution égale à **10 %** de la valeur du marché à la signature du contrat. Cette garantie doit être fournie avec le contrat contresigné dans un délai de 30 jours à compter de la réception par le soumissionnaire du contrat signé par le pouvoir adjudicateur. Si l'attributaire ne fournit pas la garantie requise dans le délai imparti, le contrat sera frappé de nullité; un nouveau contrat pourra être établi et adressé au soumissionnaire ayant présenté la deuxième offre conforme la moins disante.

## 13. Réunion d'information et/ou visite de site

Aucune réunion d'information n'est prévue.

## 14. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

## 15. Période de mise en œuvre des tâches

12 mois allant de la signature de l'ordre de commencer l'exécution du marché, jusqu'à la réception.

# CRITÈRES DE SELECTION ET D'ATTRIBUTION

## 16. Critères de sélection

Les critères de sélections suivants seront applicables aux soumissionnaires. Dans le cas où l'offre est soumise par un consortium, ces critères seront d'application au consortium dans son ensemble :

**1) Capacité économique et financière du soumissionnaire (basée sur le point 3 du formulaire de soumission pour l'appel d'offres fournitures). En cas où le soumissionnaire est un organisme public, des informations équivalentes devront être soumises.**

- Le chiffre d'affaires moyen annuel du soumissionnaire doit être supérieur à 150 000 euros par lot et 750 000 euros pour les cinq (05) lots ;
- La trésorerie et les équivalents de trésorerie de début et de fin d'exercice sont, globalement, excédentaires.

**2) Capacité professionnelle du soumissionnaire (basée sur les points 4 et 5 du formulaire de soumission pour l'appel d'offres fournitures)**

- Avoir un personnel qualifié tel que :
  - un Vétérinaire ;
  - un zootechnicien ou équivalent.

qui ont déjà fait ce genre de travail. **Les 2 CV sont à joindre obligatoirement.**

- au moins deux personnes faisant partie des effectifs du soumissionnaire travaillant actuellement dans les domaines en rapport avec le présent marché.

**3) Capacité technique du soumissionnaire (basée sur les points 5 et 6 du formulaire de soumission pour l'appel d'offres fournitures)**

- Le soumissionnaire doit avoir les attestations ou autres preuves de réceptions (**les procès verbaux de réceptions accompagnés des certificats sanitaires ayant accompagné les animaux délivrés par les médecins vétérinaires du pays d'origine**) délivrées par des projets, ONGs ou autres entités confirmant que le soumissionnaire a déjà exécuté au moins deux marchés similaires au cours des 5 dernières années.
- Le soumissionnaire doit annexer au présent formulaire de soumission les documents suivant :
  - **la source d'approvisionnement des bovins et l'état du cheptel**
  - **la disponibilité et la capacité en stock pour fournir les bovins**

Un opérateur économique peut, le cas échéant et pour un marché déterminé, faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit dans ce cas prouver au pouvoir adjudicateur qu'il disposera des moyens nécessaires pour l'exécution du marché, par exemple par la production de l'engagement de ces entités de les mettre à sa disposition. Ces entités, par exemple la société mère de l'opérateur économique, devront respecter les mêmes règles d'éligibilité et notamment de nationalité, que l'opérateur économique en question.

## **17. Critères d'attribution**

Le critère de sélection est le prix.

## **SOUMETTRE UNE OFFRE**

### **18. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres ?**

Le dossier d'appel d'offres est disponible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome>. Il est également disponible auprès du pouvoir adjudicateur. Les offres doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire type de soumission pour marché de fournitures inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et la présentation doivent être strictement respectées.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à **SOIT** par courrier recommandé (service postal officiel), à l'adresse suivante: **Directeur de la CELON : CELON - 42 bis, Avenue de Grèce, BP 462 Bujumbura (BURUNDI), Télécopieur : (257) 22 24 32 28, Courrier électronique : [celon@celon.bi](mailto:celon@celon.bi)** (avec mention de la référence de publication indiquée au point 1) au moins 21 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 19. Le pouvoir adjudicateur doit répondre aux questions au moins 11 jours avant la date limite de soumission des offres. Des éclaircissements ou des changements mineurs au dossier d'appel d'offres sont publiés au plus tard 11 jours avant la date limite de soumission des offres sur le site EuropeAid: <https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome>.

### **19. Date limite de soumission des offres**

15 septembre 2010 à 9 heures

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

### **20. Séance d'ouverture des offres**

15 septembre à 10 heures dans la salle de réunion de la CELON.

### **21. Langue de la procédure**

**Toutes les communications écrites de cet appel d'offres doivent être faites en français**

### **22. Base juridique**

Accord de partenariat ACP-CE signé à Cotonou le 23 juin 2000, tel que modifié le 25 juin 2005 et en 2008 (Annexe IV)